

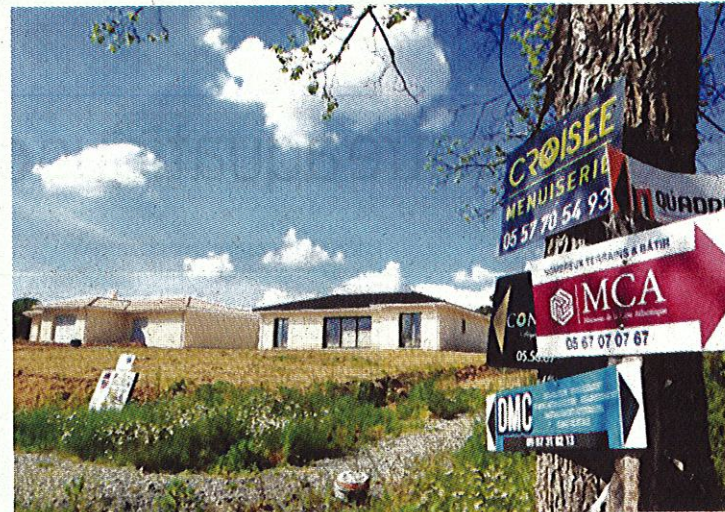
Un outil pour sauver les terres agricoles

So 2/01/2020

ENTRE-DEUX-MERS

Pour la première fois, un observatoire du foncier agricole est mis en place contre l'artificialisation des sols. Cinq communes sont pilotes

L'Entre-deux-Mers est un territoire attractif. Entre 2010 et 2015, il a enregistré une hausse de 7,1 % de sa population, principalement due à l'arrivée de nouveaux habitants attirés par une certaine qualité de vie et des terrains encore accessibles aux primo-accédants. La tentation de grignoter de l'espace sur les terres agricoles est forte. Dans le même temps, le nombre de logements a augmenté de 21 % et l'artificialisation des sols de 20 %, quand la moyenne nationale est de 8 %. Plus de 5 000 hectares de foncier agricole ont ainsi été perdus. C'est l'équivalent de 730 terrains de football.



Entre 2010 et 2015, l'Entre-deux-Mers a perdu 5 114 hectares de foncier agricole. PHOTO ARCHIVES A.B. PHOTO A.B.

En conséquent, les élus du Pole territorial du Cœur Entre-deux-Mers ont décidé de se doter d'un Observatoire du foncier agricole. L'objectif est de limiter l'étalement urbain et de maintenir une production agricole diversifiée,

voire de l'augmenter. Comme recenser les 90 communes qui en font partie est long et fastidieux, le Pole a choisi de tester sa méthode dans cinq communes pilotes de son ressort : Gornac, Montussan, Loupes, Quinsac et Cari-

gnan-de-Bordeaux. Un important travail de cartographie a d'abord été mené par Margaux Lega, chargée de mission au Service habitat et urbanisme durables avec l'aide de la Chambre d'agriculture et de la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural). Elle a identifié les parcelles agricoles à enjeux des cinq communes pilotes. Dans son bureau, sur ses immenses cartes figurent les terres cultivées, celles qui ne le sont pas, les exploitations dont les agriculteurs vont bientôt partir à la retraite, etc. Chaque site à enjeu apparaît en rouge.

Repérer les friches agricoles

« Nous devons vérifier que la destination et l'usage des terres agricoles sont bien la bonne. Souvent nous voyons des différences entre ce qui figure sur le cadastre et ce qui se passe réellement sur le terrain. Ce qui nous intéresse ce sont les friches agricoles. Pour celles déjà repérées, nous rencontrons les

propriétaires un par un », précise la chargée de mission.

Ce travail a été confié à des étudiants de Bordeaux Science Agro. Ils sont allés à la rencontre de tous les propriétaires de terres non cultivées à Montussan, Gornac et Loupes. Restent ceux de Carignan et de Quinsac à sonder.

« Dans un deuxième temps, nous réfléchissons aux actions à mettre en place pour avoir une stratégie pour lutter contre l'artificialisation des terres et permettre aux projets d'exister », poursuit la chargée de mission.

« Les élus aimeraient augmenter la capacité alimentaire du territoire. Comme les communes disposent de peu de foncier, elles souhaitent savoir comment agir sur le foncier privé », explique Lise Capeyron, chargée de communication et chargée de mission Service espace info entreprendre qui rappelle que le Pôle s'est doté d'un Projet alimentaire territorial (PAT).

Aude Boilley